



No de résolution  
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

CINQUIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(2000-2001)

LE 16 JANVIER 2001

**1.00 RECUEILLEMENT**

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 16 JANVIER 2001 À 19 HEURES  
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-  
HUOT, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante des parents  
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant des parents  
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines  
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information  
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de  
l'information

GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et  
de la formation professionnelle

**3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

C.E.-01964-01-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre  
2000

6.02 Transport des élèves par véhicule de type berline : adjudication de  
contrat

6.03 Monsieur Jean-Sébastien Lazure - vente de contrat : autorisation

6.04 Bail du local du comité de parents : renouvellement



No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

- 6.05 Autobus scolaires Vézina Ltée - vente de contrat : autorisation
- 6.06 École secondaire de la Magdeleine - protocole d'entente pour le terrain de tennis : approbation

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Listes des comptes : vérification

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, école Saint-René et école de l'Aquarelle - Acquisition d'équipement et de matériel informatique : adjudication de contrat

11.02 École secondaire de la Magdeleine - Acquisition d'équipement et de matériel informatique : adjudication de contrat

11.03 École de formation professionnelle de Châteauguay - Acquisition et assemblage d'équipement et de matériel informatique : autorisation de procéder

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2000**

**- DISPENSE DE LECTURE**

C.E.-01965-01-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**- APPROBATION**

C.E.-01966-01-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

C.E.-01967-01-01

**6.02 TRANSPORT DES ÉLÈVES PAR VÉHICULE DE TYPE BERLINE :  
ADJUDICATION DE CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2000-2001 débutant le 23 novembre 2000, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type berline, à la compagnie «**Scober inc.**» au tarif quatre-vingt-seize centièmes de dollar (0,96 \$) le kilomètre plus un montant de 12,00 \$ par voyage.

QUE la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.03 MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN LAZURE - VENTE DE CONTRAT :  
AUTORISATION**

C.E.-01968-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier

Que les membres du comité exécutif autorisent à procéder, conformément à l'article 8 du contrat liant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et Monsieur Jean-Sébastien Lazure, à la vente du contrat de monsieur Jean-Sébastien Lazure à **monsieur Daniel Toupin** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.04 BAIL DU LOCAL DU COMITÉ DE PARENTS : RENOUVELLEMENT**

C.E.-01969-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret

Que les membres du comité exécutif autorisent la location de ce local pour le comité de parents du 1<sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2001 au coût de 1 928,00 \$ plus taxes.

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer ce bail avec la **Société immobilière Cogir inc.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.05 AUTOBUS SCOLAIRES VÉZINA LTÉE - VENTE DE CONTRAT :  
AUTORISATION**

C.E.-01970-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais

Que les membres du comité exécutif autorisent à procéder, conformément à l'article 44 du contrat liant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la firme «Autobus scolaire Vézina Ltée» à la vente du contrat de 14 véhicules portant les numéros 22 - 23 - 25 - 26 - 27 - 28 - 159 - 160 - 161 - 232 - 233 - 240 - 241 - 242 à la compagnie «**Autobus Auger Métropolitain Inc.**». Cette autorisation est conditionnelle à la réception d'un cautionnement en bonne et due forme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.06 ÉCOLE SECONDAIRE DE LA MAGDELEINE - PROTOCOLE D'ENTENTE  
POUR LE TERRAIN DE TENNIS : APPROBATION**

C.E.-01971-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais

Que les membres du comité exécutif approuvent le protocole d'entente concernant l'aménagement des quatre terrains de tennis de l'école de la Magdeleine selon les exigences annexées à la présente (cote 6.06).



No de résolution  
ou annotation

Que mesdames Micheline Patenaude-Fortin et Susan Tremblay, respectivement présidente du comité exécutif et directrice générale, soient autorisées à signer ledit protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTES DES COMPTES : VÉRIFICATION**

Les listes des comptes qui se rapportent à la période commençant le 7 novembre 2000 et se terminant le 4 décembre 2000 et à la période commençant le 5 décembre 2000 et se terminant le 8 janvier 2001 sont soumises aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD, ÉCOLE SAINT-RENÉ ET ÉCOLE DE L'AQUARELLE - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE : ADJUDICATION DE CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret

QUE les membres du comité exécutif adjugent à la firme «LE 9<sup>E</sup> BIT INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de quatre-vingt-huit mille deux cent quarante et un centième (88 240,01 \$) incluant toutes taxes, le contrat d'acquisition d'équipement et de matériel informatique pour le Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.02 ÉCOLE SECONDAIRE DE LA MAGDELEINE - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE : ADJUDICATION DE CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Provost-Huot

QUE les membres du comité exécutif adjugent à la firme «LE 9<sup>E</sup> BIT INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de quarante sept mille cent quatre-vingt et trente-huit centièmes (47 180,38 \$) incluant toutes taxes, le contrat d'acquisition d'équipement et de matériel informatique pour l'école secondaire de la Magdeleine, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

**11.03 ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY -  
ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE:  
AUTORISATION DE PROCÉDER**

C.E.-01974-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Provost-Huot

D'autoriser la Direction générale à adjudger à **Sid Distribution inc.** la somme de 45 945,31 \$ pour l'achat de pièces d'équipements qui serviront à l'assemblage des 55 ordinateurs demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES  
COMMUNICATIONS**

**13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

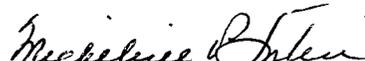
C.E.-01975-01-01

À 19 h 35, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

QUE la séance ordinaire du 16 janvier 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Présidente de la séance

  
Secrétaire général